

**PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION  
CSS ESCALQUENS**

**Mercredi 12 février 2014 à 10 heures à la mairie d'Escalquens**

PRESIDENCE ASSUREE PAR :

Madame SIGAL, Préfecture de la Haute-Garonne

PRESENTS :

Madame BAUTHIAN, Préfecture de la Haute-Garonne  
Madame RAFFALLI, SIRACED PC  
Monsieur MORNET, SDIS 31  
Madame CHATAGNER, DREAL  
Madame GAU, DREAL  
Madame HARFOUCHE, DREAL  
Monsieur INCORVAIA, DIRECCTE  
Monsieur LOUISE, TOTAL MARKETING SERVICES  
Monsieur POTERALA, TOTAL MARKETING SERVICES  
Monsieur GACHES, GACHES Chimie  
Monsieur MOLINS, GACHES Chimie  
Monsieur DELMAS, salarié de GACHES Chimie  
Monsieur FOURNIER, adjoint au maire d'Escalquens  
Monsieur MONFRAIX, adjoint au maire de Belberaud  
Monsieur DECHAMBE, SNCF  
Monsieur LAMBOLEY, association « Le vallon d'Escalquens »  
Monsieur HALLOUARD, copropriété de la Grave

EXCUSES :

Monsieur AUCHERE, riverain  
DDT  
RFF  
Annie Maury, Conseil Général

## ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 juin 2013
- 2) Bilan du système de gestion de la sécurité (SGS) - société GACHES Chimie
- 3) Bilan du système de gestion de la sécurité (SGS) - société TOTAL Marketing Services
- 4) Bilan des actions de l'inspection des installations classées
- 5) Point particulier : cessation d'activité de la société TOTAL Marketing Services
- 6) Questions diverses

*La séance est ouverte à 10 heures 10.*

**Madame SIGAL** (Préfecture de la Haute-Garonne) indique que cette réunion permettra notamment d'évoquer la cessation d'activité de la société TOTAL MARKETING SERVICES sur la commune d'Escalquens.

### 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 juin 2013

**Madame GAU** (DREAL) annonce avoir reçu une demande de modification, de la part de M. RICHARD, relative au point 4. La phrase « *Il rappelle que le site d'Escalquens stocke du fuel et du fuel d'hiver, aujourd'hui remplacé par du gasoil et du GNR* » sera remplacée par : « *Le dépôt stocke à ce jour du FOD (fuel domestique) et du fuel d'hiver ; une étude est en cours pour stocker du fuel et du Gasoil Non Routier* ».

Le compte-rendu modifié est approuvé à l'unanimité.

### 2) Bilan du système de gestion de la sécurité - société GACHES Chimie

**Monsieur MOLINS** (GACHES Chimie) présente le bilan de l'activité 2013. Il rappelle l'organisation du service QHSE. Il cite ensuite les formations réalisées, puis détaille les actions mises en place pour prévenir les risques. Page 5, il convient de lire « *audits et inspection DREAL* » et non « *DRIRE* ». Puis Monsieur MOLINS énumère les principaux postes d'investissement de 2013 concernant le site, puis le Groupe. GACHES Chimie a notamment acquis un site de stockage à Lacq (64).

**Monsieur GACHES** précise que cette acquisition concerne une partie d'une ancienne usine de TOTAL.

**Monsieur MOLINS** évoque ensuite l'absence d'incident et les trois accidents du travail avec arrêt. Un exercice Plan d'Opération Interne (POI) a été réalisé le 5 février 2013, suivi d'un exercice interne le 15 octobre.

**Monsieur MOLINS** revient sur deux actions réalisées, relatives à la gestion des rejets : la fermeture des vannes d'alimentation des stations hors horaires de travail (vents et pluies pouvant générer des dépassements en MES et DCO) et la demande à l'Administration

d'augmentation de seuils. Il constate depuis 2012 une stabilisation des rejets à 900 m<sup>3</sup> (contre 3 000 m<sup>3</sup> en 2005) et la division par deux du nombre de paramètres relatifs aux dépassements. Améliorer davantage la qualité des rejets nécessiterait soit un investissement déraisonnable, soit le retour à une utilisation d'eau qui accroîtrait la quantité de rejets.

**Monsieur GACHES** indique que la réduction du volume d'eau accroît la concentration. Il relève que le bilan matières des polluants rejetés ne cesse de diminuer, en termes de masses, l'entreprise ayant abaissé ses volumes au maximum.

**Monsieur FOURNIER** (mairie d'Escalquens) s'enquiert de l'avis de la DREAL.

**Madame HARFOUCHE** (DREAL) répond que l'exploitant doit respecter l'arrêté de 1998 mais également démontrer que l'Hers peut supporter le rejet.

**Monsieur GACHES** souligne le peu d'impact des rejets sur le milieu, la pollution se mesurant en masses et non en pourcentages.

**Monsieur FOURNIER** attend des précisions écrites.

**Monsieur MOLINS** indique ensuite que l'étude relative à la pollution des sols a dévoilé une pollution aux solvants chlorés ainsi qu'une pollution relative à l'ancienne activité du précédent exploitant. Des mesures d'air ont confirmé l'absence de risque sanitaire pour les activités dans les bureaux de GACHES Chimie et de la SNCF. Le traitement des deux sources de pollution, demandé par l'Administration, est provisionné sur cinq années.

**Monsieur FOURNIER** s'interroge sur certains résultats issus d'études de sol réalisées à proximité d'Emmaüs, la municipalité projetant d'y installer des jardins familiaux. Il suppose que ces résultats sont consécutifs à des terres rapportées mais demande une confirmation de l'absence de lien avec GACHES Chimie.

**Monsieur MOLINS** confirme que les mesures accomplies à Empourcine, la ferme Cazals et derrière Emmaüs, sont négatives.

**Madame HARFOUCHE** indique qu'un lien de cause à effet entre les activités de GACHES Chimie et les éventuelles pollutions alentours ne peut être automatique.

**Monsieur GACHES** désapprouve les conséquences futures pour son entreprise des décisions prises tendant à multiplier le nombre d'intervenants potentiels dans le secteur. Il ne souhaite pas, à chaque suspicion éventuelle, être sollicité pour démontrer toute absence de lien avec GACHES Chimie.

**Madame SIGAL** approuve la vérification technique à effectuer, ajoutant que les associations disposeront ensuite des informations utiles en Commission.

**Monsieur GACHES** réitère ses réserves sur ces demandes de justifications.

**Monsieur MOLINS** conclut en présentant les investissements programmés en 2014, dont la construction d'un bâtiment de stockage.

3) Bilan du système de gestion de la sécurité - société TOTAL Marketing Services

**Monsieur POTERALA** (TOTAL MARKETING SERVICES) présente le site, puis rappelle les risques traités avec la DREAL en mars 2013. Fin 2013, le dépôt a par ailleurs enregistré 3 287 jours sans accident de travail. L'exercice annuel avec les pompiers a été réalisé le 16 octobre.

Suite à la perte du principal contrat avec un entrepositaire, TOTAL MARKETING SERVICES a décidé de cesser l'activité de ce dépôt. Cette fermeture a été annoncée par courrier du 10 janvier 2014, pour un arrêt d'activité au 1<sup>er</sup> septembre. Les livraisons par wagon sont arrêtées et les cuves seront vidées. Le démantèlement sera effectué fin 2014. Une dépollution des sols et eaux sera organisée ultérieurement si nécessaire.

**Monsieur LAMBOLEY** (association « Le vallon d'Escalquens ») s'interroge sur la dépense inutile d'argent public pour cette société.

**Monsieur LOUISE** (TOTAL MARKETING SERVICES) affirme qu'aucun versement d'argent public n'est prévu, TOTAL étant une société privée.

**Monsieur FOURNIER** annonce l'étude d'un projet de création d'une zone d'activités dans le secteur et s'enquiert de la date d'arrêt du PPRT. Puis il demande à TOTAL MARKETING SERVICES de se rapprocher de la mairie pour évoquer le devenir du site.

**Monsieur LOUISE** indique qu'une proposition écrite sur l'usage futur, basée sur le Plan Local d'Urbanisme, sera transmise à la mairie.

**Monsieur FOURNIER** regrette que la CSS ne soit pas destinataire des conclusions des exercices d'alerte.

**Monsieur POTERALA** remarque que les POI constituent des entraînements internes.

**Madame CHATAGNER** (DREAL) rappelle que les services de l'Etat doivent être invités lors des exercices POI.

**Madame RAFFALLI** (SIRACED PC) précise n'avoir aucun compte-rendu à présenter, ce jour, relatif à des exercices réalisés dans le cadre de Plan Particulier d'Intervention (PPI).

**Monsieur FOURNIER** s'enquiert de l'impact du démantèlement sur les transports routiers.

**Monsieur LOUISE** confirme une évacuation par la route.

**Madame SIGAL** exprime la nécessité d'une rencontre exploitant/mairie.

**Monsieur DECHAMBE** (SNCF) suggère de donner un préavis à la SNCF lors des exercices PPI, car l'opérateur non informé bloque parfois la circulation ferroviaire.

**Madame RAFFALLI** formulera une mention d'alerte « exercice » lors de la diffusion de la convention d'exercice.

4) Bilan des actions de l'inspection des installations classées

**Madame GAU** évoque les suites données à l'inspection du 11 avril 2013 sur le site de TOTAL MARKETING SERVICES. Les réponses de l'exploitant sont satisfaisantes. La cessation d'activité engendrera un suivi particulier quant à l'impact du site sur les eaux souterraines. Un exercice PPI programmé n'a plus de raison d'être.

**Madame HARFOUCHE** présente les suites données par GACHES Chimie à l'inspection du 25 février 2013 déjà évoquée. Les travaux liés à la foudre ont été réalisés.

Une inspection est programmée en mars 2014. En 2013, deux contrôles inopinés des rejets aqueux ont eu lieu ; deux dossiers ont été instruits.

5) Point particulier : cessation d'activité de la société TOTAL Marketing Services

**Madame GAU** revient d'une part sur l'annonce ayant conditionné la présente CSS, d'autre part sur les exigences réglementaires. L'exploitant doit informer la mairie des perspectives d'usage du site, la recherche d'un nouvel exploitant pétrolier n'étant pas projetée.

Le PPRT devient caduc. Toutefois, son abrogation nécessite un arrêté préfectoral qui devra être présenté en CODERST (fin 2014). La réalisation des travaux chez les riverains ne sera alors plus obligatoire.

**Madame RAFFALLI** ajoute que le PPI, en cours de signature, sera valable jusqu'à son abrogation, postérieurement à la cessation d'activité du dépôt.

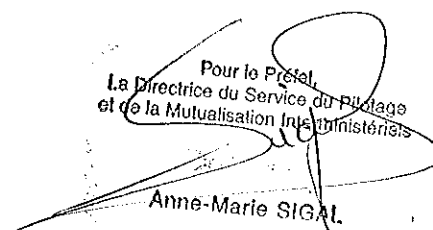
**Monsieur LAMBOLEY** s'enquiert du devenir du personnel.

**Monsieur POTERALA** répond que l'unique employé est parti à la retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Madame SIGAL** demande aux mairies d'Escalquens et de Belberaud d'effectuer une information auprès des particuliers et entreprises concernés par les travaux de renforcement du bâti existant.

6) Questions diverses

*Aucune question complémentaire n'étant posée, la séance est levée à 11 heures 15.*

Pour le Préfet,  
La Directrice du Service du Pilotage  
et de la Mutualisation Interministériels  
  
Anne-Marie SIGAL.

